

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2173a: D'où vient, où va la révolution numérique?

Artikel: Nouvelles technologies de la communication : les bytes traquent l'exclusion : le numérique et l'action sociale
Autor: Marco, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

représailles contre l'émission «La Suisse et l'or des nazis», dont nous avons parlé dans *Domaine Public* n° 1308), on peut se demander si, dans la vision européenne du service public, il ne devient pas nécessaire de mieux garantir l'exercice effectif des libertés

dans l'utilisation des moyens modernes de communication.

L'alternative, c'est d'accepter joyeusement le conflit que notre société anesthésiée tend à évacuer. Vivent les pressions et autres boycotts, et que les

minorités sachent se donner les moyens vigoureux d'exister; dans le temps c'était la Maison du peuple, aujourd'hui ce serait un serveur propre pour les libertaires de gauche ou, bien sûr, l'extrême droite chrétienne. Une société à l'américaine, en somme...

Nouvelles technologies de la communication: les bytes traquent l'exclusion

Le numérique et l'action sociale

Daniel Marco - 31 mars 2006 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/9033>

Loin d'isoler les individus, les ordinateurs, le Web, les e-mails les poussent au contraire vers de nouvelles formes de socialisation. Une étude examine les effets des nouvelles technologies sur la lutte contre la marginalité.

On reproche souvent aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) de favoriser l'isolement des individus: chacun serait seul devant son écran ou derrière son ordinateur. Les critiques vont même jusqu'à prédire une société aux espaces extérieurs vides, constituée d'individus retranchés qui ne communiquent entre eux que par l'intermédiaire de machines. Ils rejoignent ceux qui se lamentent sur l'inexorable avancée d'un individualisme prétendument antisocial et antisolidaire.

L'individualisme social est pourtant loin d'être avéré et reste un projet porté par des sensibilités très différentes et opposées. De plus, les grandes manifestations périodiques et revendicatives telles que les gay-prides, ou tout simplement festives comme la Lakeparade à Genève, la Street-parade à Zurich, carnavalesques ou encore sportives, rassemblent des foules nombreuses. Quant aux rues des grandes villes, elles ne désemplissent pas d'automobiles et de piétons 24 heures sur 24. Rappelons également que les nouveaux moyens de communication permettent de convoquer rapidement des rassemblements au nez et à la barbe des forces de l'ordre.

Les NTIC ont investi le travail et la production. Dans une grande majorité de métiers et de professions, leur connaissance et leur maîtrise

sont devenues nécessaires pour obtenir un emploi. La requalification professionnelle en la matière est quasi obligatoire après une période plus ou moins longue de chômage. La demande et l'offre de cours de formation aux NTIC de la part de personnes en recherche d'emploi sont très importantes.

Si l'on en croit une étude réalisée dans le cadre du Programme national de recherche (PNR) 51, *Intégration et exclusion*, la compétence et le savoir en matière de NTIC peuvent être également utiles pour combattre la marginalisation sociale en général. Dans le cas classique d'une exclusion sociale et numérique, l'intégration est rendue possible grâce à un emploi conjugué à une formation NTIC. Ou les personnes utilisent la formation NTIC

pour rester intégrées. Les chercheurs ont identifié d'autres cas de figure. Celui de jeunes adultes socialement exclus qui, grâce à leur intégration numérique de départ - Internet, jeux, etc. - se réintègrent socialement grâce à une formation ciblée aux NTIC. Ou encore celui de personnes retraitées sans expérience numérique qui améliorent leur intégration sociale grâce à des cours NTIC adéquats. Il en va de même de personnes très précarisées socialement et économiquement, souvent sans illusion quant à l'utilité

professionnelle d'une formation NTIC, mais qui reconnaissent là une possibilité de revenir dans la société.

Les auteurs de l'étude affirment même que les NTIC peuvent constituer une sorte de cheval de Troie permettant d'accéder au monde des exclus. Les NTIC pourraient aussi remplir un rôle préventif. On peut rêver d'un grand syndicat tel qu'UNIA, dont tous les membres disposeraient d'un ordinateur, seraient formés au NTIC et communiqueraient en réseau.

Christian Marazzi, *La Place des chaussettes. Le tournant linguistique de l'économie et ses conséquences politiques*, traduit de l'italien par François Rosso et Anne Querrien, Editions de l'Éclat, Paris, 1997.

Ordinateur et précarité au quotidien: les logiques d'intégration provisoire de la formation continue. Equipe de recherche: Luc Vodoz, politologue; Pierre Rossel, anthropologue; Barbara Pfister Giauque, sociologue; Olivier Glassey, politologue et Mark Reinhart, géographe. C.E.A.T., Lausanne, 2005.

Les risques du numérique

L'économie s'adapte, les régulations et systèmes de protection sociale peinent à suivre

Pierre Imhof - 26 février 2015 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/27325>

Dans les pays industrialisés, chacun ou presque possède un téléphone dont la puissance de calcul dépasse celle de l'ordinateur de la fusée Apollo.

Si nos *smartphones* et tablettes sont capables de gérer un voyage sur la Lune, ils peuvent aussi - et c'est certainement plus immédiatement utile - nous localiser et utiliser cette possibilité aujourd'hui pour commander une pizza, trouver un médecin de garde ou des «amis» potentiels, demain pour commander un trajet partagé dans une voiture sans chauffeur.

Sans surprise, l'économie

s'adapte rapidement à ces possibilités et offre des prestations prisées par les consommateurs. Pendant ce temps, la législation peine à évoluer et hésite entre protection supplémentaire des acteurs traditionnels et libéralisation. La faute à des élus déconnectés, comme le démontre une [enquête](#) de Laure Belot, journaliste au *Monde*, et à des systèmes étatiques davantage adaptés à la stabilité qu'au changement.

Comme on l'a vu dans de précédents articles ([DP 2068](#) et [2069](#)), une partie de la législation destinée à protéger les consommateurs perd de son

utilité quand ceux-ci connaissent le prix de la prestation à l'avance et peuvent la noter à peine utilisée. Un cadre législatif basé sur des biens et des acteurs clairement identifiés et localisés, et sur un accès privilégié à l'information de la part du vendeur, face à un acheteur acceptant de lui faire confiance, ne correspond plus à un système globalisé basé sur le *big data*.

Des professions ont déjà presque disparu en raison de l'accès universel à l'information. On peut penser aux agences de voyages qui tiraient leurs profits d'un accès